



EH/JFS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
216701698-20230901-23_01314-DE
Date de télétransmission : 01/09/2023
Date de réception préfecture : 01/09/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 31 août 2023 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 21

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 6

Date de convocation : 23 août 2023

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Alain VOLTZENLOGEL

Absente excusée avec pouvoir : Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
M. François LAEUFER, pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER
M. Julien ANCKLY, pouvoir à Mme Joan MAAGER
M. Maxime KERN, pouvoir à M. Jacky NOLETTA
M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

Absents excusés sans pouvoir : Mme Carole METZ, Mme Paola DI MICHELE

Objet : Attribution de subventions pour voyages scolaires

Par courrier du 04 avril 2023, l'Institution Sainte Philomène de Haguenau sollicite une subvention pour les élèves

- CONRAD Léo, domicilié à Gries 33 rue des Vergers
- FURST Louise, domiciliée à Gries 22a rue du Dr. A. Schweitzer

pour la participation à la tournée « faire rayonner le chant choral en France et à l'étranger » du 18 au 24 mai 2023.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 03.07.2023 fixant le tarif des subventions pour voyages scolaires

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à 18 voix pour et une personne ne prenant pas part au vote (Géraldine FURST), **DECIDE**

- **DE VERSER** une subvention de 35 € à chaque famille

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 01 septembre 2023

Publiée ou notifiée le 01 septembre 2023

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER

Le secrétaire,
Joan MAAGER